



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

***BURUNDI* | L'Etat burundais se rend coupable d'expropriations illégales ou des spoliations foncières**

Rapport sur la gouvernance et les droits
économiques et sociaux au Burundi

septembre 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. PERSECUTIONS POLITIQUES VISANT LA RECUPERATION D'UNE ENTREPRISE ET DES ACTIONS DES INVESTISSEURS PRIVES A KIRA HOSPITAL	1
II. L'ETAT BURUNDAIS SE REND COUPABLE D'EXPROPRIATIONS OU DE SPOLIATIONS FONCIERES.....	3
II.1. Plus de 140 familles demandent d'être indemnisées après la destruction de leurs biens suite aux travaux de construction du barrage hydro-électrique Jiji- Murembwe	3
II.2. Des populations grognent et alertent contre la spoliation de leurs terres	3
II.3. Des inquiétudes face au projet du Gouvernement du Burundi de déposséder des habitants de la commune Isare de leurs propriétés foncières	4
III. LES PENURIES SPECULATIVES DE CARBURANT ET DES PRODUITS BRARUDI PERSISTENT MALGRE LES ASSURANCES SUR LES SOLUTIONS	4
IV. SEQUESTRATION DES COMMERCANTS ET CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT PUBLIC ET DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : UNE TRISTE REALITE.....	6
IV.1. Des policiers préfèrent rançonner les transporteurs au lieu de faire respecter les tarifs officiels de transport	6
IV.2. Des boutiquiers contraints de fermer toute la journée et d'ouvrir leurs portes après la fermeture des marchés publics	8
IV.3. Des administrateurs communaux accusés de malversations économiques.....	9
V. UNE MERE QUI ACCOUCHE ET SON BEBE MORTS AU CENTRE DE SANTE RUZIBA EN MAIRIE DE BUJUMBURA	9
VI. DES DEFIS MAJEURS HANTENT LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT A LA RENTREE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023	10
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	13

0. INTRODUCTION

Des mois passent, des années vont et reviennent. Des Burundais grognent contre la tyrannie qui les gouverne. Ce n'est ni les investisseurs privés de l'hôpital Kira, ni les victimes de spoliations ou expropriations foncières illégales qui contrediraient la précédente affirmation. Le pays traverse une situation économique très préoccupante caractérisée notamment par des pénuries spéculatives des produits stratégiques et de première nécessité, des rançonnements policiers sur les voies publiques, des mesures administratives et des malversations économiques qui renforcent la misère de la population.

Au niveau social, ce rapport du mois de septembre 2022 aborde les défis qui hantent les secteurs de la santé publique et de l'éducation nationale. Partout dans le pays, les écoles à régime d'internat grognent contre l'insuffisance des subsides qui sont accordées par l'Etat burundais. Quelques semaines après la rentrée scolaire qui a eu lieu le 12 septembre 2022, les défis sont énormes. On peut entre autres citer le manque de bancs pupitres, l'insuffisance des enseignants, le plétor dans les salles de classe, les injustices dans la réaffectation des enseignants et le manque de matelas.

Le rapport déplore le phénomène de mortalité maternelle et infantile qui s'accroît suite aux difficultés d'évacuation des mères qui accouchent, à la négligence administrative et médicale, mais aussi à l'inexpérience du personnel médical.

I. PERSECUTIONS POLITIQUES VISANT LA RECUPERATION D'UNE ENTREPRISE ET DES ACTIONS DES INVESTISSEURS PRIVES A KIRA HOSPITAL

Le dossier de l'entreprise « Kira Hospital » ne cesse de démontrer la face déjà connue du régime CNDD-FDD au Burundi. Après avoir constaté que les actionnaires de l'hôpital Kira, dont des Burundais ainsi qu'une entreprise d'origine Suisse « SwissMed International », devenaient de plus en plus prospères, le pouvoir ne l'a pas vu d'un bon œil. C'est ce qui explique les acharnements et les persécutions contre le Directeur Christophe Sahabo qui vient de passer plus de six mois en prison alors qu'il n'a commis aucun crime. Ces acharnements sont en plus dirigés contre son frère Etienne Sahabu, ainsi que son avocat Maître Sandra Ndayizeye, pour avoir tenté de défendre la victime.

Ces deux derniers ont dû être eux- aussi arrêtés en date du 27 septembre 2022 par des agents du Service National de Renseignement qui les ont conduits le lendemain à la prison centrale de Mpimba.

Six mois après l'arrestation de Dr Christophe Sahabo, six mois de silence et six mois de gestion calamiteuse de la société par Charles Ndagijimana, le pillon du régime, auteur du troisième mandat illégal de Pierre Nkurunziza pour avoir été le Président de la Cour Constitutionnelle d'alors.



Maître Sandra Ndayizeye. ©Photo RS

Au moment où une partie des actionnaires ayant au moins 65% des actions dans l'entreprise « Kira hospital » tentaient de dénoncer l'Etat du Burundi qui a violé les règles en matière de gestion de l'entreprise, le pouvoir baillonne tout le monde et gère silencieusement l'hôpital.

L'arrestation et l'emprisonnement de Maître Sandra Ndayizeye démontre une fois de plus le totalitarisme du régime CNDD-FDD. C'est un message que l'Etat envoie aux Burundais qu'ils n'ont

pas droit à la défense devant des affaires dont l'Etat est partie.

C'est un coup dur à la justice burundaise, à la gouvernance démocratique et à l'Etat de droit.

II. L'ETAT BURUNDAIS SE REND COUPABLE D'EXPROPRIATIONS OU DE SPOLIATIONS FONCIERES

II.1. Plus de 140 familles demandent d'être indemnisées après la destruction de leurs biens suite aux travaux de construction du barrage hydro-électrique Jiji- Murembwe

Le traçage des routes menant vers le barrage hydro-électrique de Jiji-Murembwe a endommagé sur la colline Karambi, commune Buyengero, province Rumonge, plusieurs champs de culture de manioc, de banane, de haricot, de maïs, ainsi que de grandes plantations de café, de palmiers à l'huile et des boisements.

Au moins 140 ménages ont été touchés par cette situation et attendent leurs indemnités depuis plus d'une année. Ils accusent les autorités administratives de la commune Buyengero et les responsables de la REGIDESO d'avoir fait sourde oreille. Sous la complicité de ces dernières, la société ORASCOM et la société ECRI qui est sous-traitant continuent leurs travaux sans se soucier de rien.

Au début du mois de septembre 2022, les victimes ont tenté de manifester leur mécontentement sans succès. Elles avaient érigé des barricades sur la route et organisé un sit-in pour réclamer vainement leurs frais d'indemnisation. Certaines de ces personnes disent avoir des difficultés de vivre sans leurs terres et leurs cultures. La situation dégénère ainsi dans un silence complice des autorités au plus haut sommet de l'Etat.

II.2. Des populations grognent et alertent contre la spoliation de leurs terres

Des habitants de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura s'insurgent contre la décision du Conseil des Ministres d'avril et de juillet 2022 qui leur interdit l'exploitation de leurs propriétés foncières qu'ils ont acquises légalement depuis la tutelle de la Belgique à partir des années 1949 et 1952. Ces terres servaient alternativement pour la culture du coton et les cultures vivrières dont le haricot et le manioc. En outre, l'occupation de ces parcelles dites paysannats a été légalisée et reconnue par le code foncier de 2018. Les victimes ont adressé deux correspondances au Président de la République, en dates du 7 juillet et du 26 août 2022, pour lui signifier qu'elles occupent légalement ces paysannats, mais la réponse tarde à venir alors que la période de sémis est déjà en cours.

II.3. Des inquiétudes face au projet du Gouvernement du Burundi de déposséder des habitants de la commune Isare de leurs propriétés foncières

Les habitants des sous collines Remba et Karama sur la colline Gishingano, zone Rushubi, commune Isare, province Bujumbura s'insurgent contre le projet de les déposséder de leurs propriétés foncières. Ils ont des informations selon lesquelles des ténors du pouvoir vont leur prendre des propriétés foncières d'au moins 334 hectares pour les exploiter à leurs propres comptes. Le porte-parole du Gouvernement du Burundi, Ntahorwamiye Prosper a déclaré sur des médias que ces propriétés appartiennent à l'Etat. A la différence de ceux de Maramvya, il n'y a pas encore de mesure qui interdit l'exploitation de ces terres.

Les victimes ont contacté l'administration communale et le Gouverneur de la province Désiré Nsengiyumva, mais ces derniers ont préféré la prudence en révélant que la décision d'expropriation viendra du haut et qu'ils attendent eux aussi des instructions y relatives.

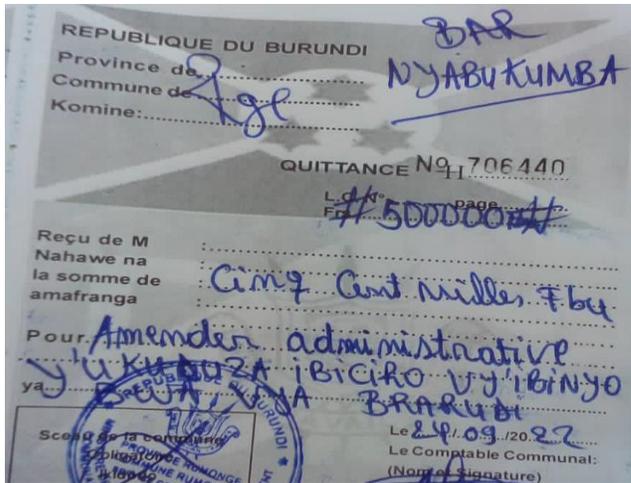
III. LES PENURIES SPECULATIVES DE CARBURANT ET DES PRODUITS BRARUDI PERSISTENT MALGRE LES ASSURANCES SUR LES SOLUTIONS

Malgré les assurances du chef de l'Etat qui déclare qu'il a trouvé une solution définitive à la question de carence de carburant, la réalité est tout autre dans les stations service. Des files d'attente des véhicules sont restées très longues en Mairie de Bujumbura comme à l'intérieur du pays. Le pouvoir jette les responsabilités sur des investisseurs privés à qui il donne des devises sans amener en retour du carburant. Ces derniers dénoncent une fuite en avant du Gouvernement qui ne veut pas reconnaître sa responsabilité vis-à-vis de la situation.

A titre d'illustration, du 8 au 12 septembre 2022, aucune station d'essence en province Ngozi ne disposait de ce produit. Des véhicules qui consomment de l'essence étaient garés sur des stations en attendant d'être servis.

Cette pénurie se juxtapose à d'autres pénuries des produits stratégiques en l'occurrence le ciment, le sucre, le fumier FOMI et les produits BRARUDI. Partout dans le pays, l'autorité publique ne cesse de mettre en garde les spéculateurs de ces produits et parfois feint des

sanctions qui ne dissuadent personne, parce que les auteurs sont proches du pouvoir et certains d'ailleurs sont des responsables administratifs ou du parti au pouvoir.



Quittance d'une amende administrative. ©Photo Privé

En Mairie de Bujumbura, l'administration communale de la commune urbaine Ntahangwa a menacé de fermer définitivement les mini dépôts et bars qui spéculent sur les prix, mais cette sanction n'a pas été mise en application. Lors d'une réunion organisée le 09 septembre 2022 par l'Administrateur communal, Ernest Niyonzima, les commerçants et les administratifs à la base s'accusaient

mutuellement d'être à l'origine des prix spéculatifs sur les produits de la BRARUDI.

En réalité, la situation est principalement due au phénomène d'exportation illégale et clandestine de grandes quantités de ces produits en RDC et en Tanzanie. Parfois, la police attrape isolement des cachettes de ces produits, mais elle n'organise pas des fouilles perquisitions générales parce que les auteurs de ces spéculations sont plus forts qu'elle.

Ainsi, une bouteille d'amstel coûte actuellement entre 2200 à 2500FBu à la place du prix officiel de 1900FBu. Le prix d'une primus varie entre 1800 et 2000FBu au lieu de 1500FBu.



Photo des casiers des produits BRARUDI saisis. ©Photo Privé

En province Muyinga, la police a saisi, lors d'une fouille perquisition organisée en date du 21 septembre 2022, de grandes quantités de produits BRARUDI sur la colline Kwibuye, sous colline Mukoni, en commune et province Muyinga. Dans un chantier du nommé Bucumi Asman, 270 cassiers de primus, 49 casiers de grande amstel, 29 cassiers d'amstel bock, 10 cassiers rempli de viva, 116 cassiers rempli de fanta.

Les produits saisis ont été conservés au commissariat provincial de Musinga. Tous ces produits stockés étaient sur le point d'être clandestinement exportés en Tanzanie. Ce qui fait mal à la population, c'est que le commerçant n'est pas le seul à faire ce commerce illicite.

IV. SEQUESTRATION DES COMMERCANTS ET CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT PUBLIC ET DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : UNE TRISTE REALITE

La corruption mine les secteurs de transport public au Burundi et de l'administration publique. Sur toutes les voies publiques, les transporteurs se lamentent des paiements indus qui sont soit exigés par des policiers, soit demandés par des collecteurs de taxes communales. Les commerçants disent qu'ils sont contraints de payer la taxe communale dans chaque commune où ils passent, après avoir payé la taxe de chargement là où ils ont acheté les marchandises. Or, la loi n'exige que deux paiements de la taxe : celui au chargement et l'autre au déchargement.

IV.1. Des policiers préfèrent rançonner les transporteurs au lieu de faire respecter les tarifs officiels de transport

En date du 19 septembre 2022, le Gouverneur de la province Bujumbura a affiché des tarifs exigés aux voyageurs et conducteurs au sein de sa circonscription. Au lieu de faire respecter ces tarifs qualifiés de fantaisistes par les conducteurs suite au manque de carburant, des policiers de roulage éparpillés sur les coins des voies publiques exigent plutôt des paiements indus entre 5000FBu et 10000FBu par jour et par véhicule.



**UBUSHIKIRANGANJI BW'INTWARO YO
HAGATI MU GIHUGU, ITERAMBERE
RUSANGI N'UMUTEKANO
INTARAYA BUJUMBURA**

IBIRO VYA BURAMATARI

N/R 531 02/ 857 /2022

ITANGAZO RY'IBICIRO VYO KWIYUNGURUZA

BURAMATARI W'INTARA YA BUJUMBURA ARAMENYESHEJE ABENEGIHUGU BE N'ABUNGURUZA ABANTU BARIHISHA AMAHERA KO IBICIRO BISHINZWE UKU GUKURIKIRA.

URUGENDO	IGICIRO (Fbu)
Centre Ville – Maramvya	1.000
Centre Ville – Rubirizi	950
Centre Ville – Busigo	1.000
Centre Ville – Gatumba	1.000
Centre Ville – Kabazi	2.000
Kanyosha – Kabazi	1.000
COTEBU – Rushubi	4.000
Musaga – Mukike	7.000
Musaga – Jenda	4.500
Musaga – Nyabiraba	2.000
Centre Ville – Nyabiraba	2.500
COTEBU – Gasozo – Mageyo	2.000
COTEBU – Kinama (MUBIMBI)	2.500
Ville – MUYIRA	2.000

- UWUZCIRENGA KURI IVYO BICIRO AZOHANWA HISUNZWE AMATEGEKO.
- ABENEGIHUGU BASABWE KUMENYESHA ABAJEJWE INTWARO N'UMUTEKANO ABARIKO BACA KUBIRI N'IBI BICIRO BISHINZWE.
- ABAJEJWE INTWARO N'UMUTEKANO BASABWE GUKURIKIRANA IYUBAHIRIZWA RY'IBIRI MURI RINO TANGAZO

BURAMATARI W'INTARA YA BUJUMBURA

Ir. NSENGIYUMVA Désiré

IV.2. Des boutiquiers contraints de fermer toute la journée et d'ouvrir leurs portes après la fermeture des marchés publics

En province Muyinga, des commerçants détenteurs de boutiques et kiosques se trouvant sur les collines Kwibuye et Cibari proches de deux nouveaux marchés installés sur ces lieux dénoncent des séquestrations administratives dont ils sont victimes. Depuis le 20 septembre 2022, ils sont contraints de déménager pour s'installer par force dans ces deux marchés mis en place par l'administration locale pour désengorger le marché central de Muyinga.

Ayant constaté que ces deux marchés ne sont pas suffisamment occupés, l'administration collinaire a eu l'ordre de contraindre les boutiquiers exerçant leurs activités commerciales sur les deux collines de fermer les portes pendant la journée jusqu'à ce que les deux marchés Cibari et Kwibuye clôturent leurs activités vers 18 heures. Les plus zélés des militants de la Ligue des Jeunes Imbonerakure dont le nommé Ciza qui travaille pour le compte personnel du secrétaire du parti au pouvoir Nimubona Shabani, a menacé des boutiquiers qui s'aventuraient le mardi 20 septembre 2022 à ouvrir leurs boutiques avant l'heure exigée. En compagnie du Chef de Colline Mukoni, des amendes allant de 10 000 FBU à 50 000 FBU sans quittance en échange ont été exigées aux récalcitrants.

Les victimes ne savent pas sur quel saint se vouer. Certaines ont contacté des dettes bancaires pour construire leurs boutiques métalliques qui étaient une exigence administrative par ailleurs. En plus de ces crédits bancaires, les victimes sont contraintes de payer 20000FBU pour une place dans ces nouveaux marchés.

Les habitants de ces deux collines ne peuvent plus s'approvisionner tout près de leurs habitations. Ils sont contraints de faire dorénavant de longues distances, payer des frais de déplacement ou attendre le soir pour s'approvisionner...

IV.3. Des administrateurs communaux accusés de malversations économiques

Dans différentes communes du pays, les Administrateurs sont accusés de malversations économiques et au moins une dizaine ont été limogés durant les deux ans de mandat du Président Evariste Ndayishimiye. Pendant cette période de rapport, des lamentations de la population sont notamment observées en province Makamba, précisément dans les communes de Nyanza-lac et Mabanda.

En effet, le Conseil communal de Nyanza-lac accuse l'Administrateur de cette commune de malversations économiques. Alors que ce Conseil communal avait voté un budget pour l'achat d'une moto pour le compte de la comptabilité, l'Administrateur, Marie Goreth Irankunda, a préféré faire louer au même service sa propre moto. L'achat de la moto avait été décidé lors de la deuxième session du Conseil communal en septembre 2020 pour servir dans le recouvrement des taxes communales. La commune a ainsi déjà enregistré un manque à gagner de plus de 7 millions pour seulement les frais de location de cette moto.

En commune Mabanda, l'Administrateur communal est de son côté accusé de commerce illicite des produits Brarudi à l'extérieur du pays, notamment en Tanzanie et de donner un mauvais exemple dans la spéculation sur les prix de ces produits dans sa buvette située au centre commercial de la commune. Pour son propre profit, il construit des kiosques au marché central dans des espaces réservés au secours en cas d'incendie.

V. UNE MERE QUI ACCOUCHE ET SON BEBE MORTS AU CENTRE DE SANTE RUZIBA EN MAIRIE DE BUJUMBURA

La mortalité maternelle et infantile est une triste réalité au Burundi. Elle fait parler d'elle dans beaucoup de structures de soins ces derniers jours. La négligence médicale due d'un côté à l'ignorance et incapacité professionnelle, le manque d'ambulances et problème de carburant à l'origine des retards d'évacuation des femmes qui accouchent sont certains des motifs qui sont avancés par des prestataires de soins de santé. A l'hôpital de Cibitoke, province Cibitoke, le rapport du mois de juillet 2022 a relevé au moins 8 femmes qui accouchaient et 4 nouveaux-nés qui sont morts en l'espace de 4 mois seulement.



Dans la matinée du 05 septembre 2022, au centre de santé Ruziba situé en zone Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura les gens étaient venus s'insurger contre la négligence médicale qui a fait qu'une mère et son bébé meurent la veille. La famille des victimes accusait les infirmiers d'être à l'origine de l'incident mortel pour n'avoir pas été à la hauteur de leur mission.

*La population contestataire au CDS
Ruziba. ©Photo Privé*

VI. DES DEFIS MAJEURS HANTENT LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT A LA RENTREE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

La nouvelle année scolaire qui a débuté en date du 12 septembre 2022 est caractérisée par plusieurs défis principalement la hausse du ticket de transport, le plétor des enfants dans les salles de classe, le détournement du kit scolaire distribué par des bienfaiteurs, l'insuffisance des enseignants, le retard de réaffectation des enseignants touchés par la récente ordonnance du ministère de l'éducation qui supprime les classes du fondamental qui ont moins de 25 écoliers et celles du post-fondamental avec moins de 20 élèves, le manque de bancs pupitres, l'insuffisance des subsides scolaires et matélas dans les internats.

Dans tout le pays, les écoles à régime d'internat tiennent difficilement. Les directeurs parlent d'insuffisance des subsides scolaires qui ne permettent pas de nourrir suffisamment les enfants. Ils estiment le montant de 900FBu par jour et par élève accordé par l'Etat insuffisant compte tenu de l'évolution du coût de la vie.

L'École Technique de Bubanza (ETB), **en province Bubanza**, compte 1196 élèves internes mais ne dispose que de 57 matelas. La direction de l'école enregistre un besoin urgent d'au moins 1139 matelas. Des élèves sont contraints d'amener eux-mêmes leurs propres matelas qui deviennent automatiquement des propriétés de l'école. Des élèves dans l'incapacité de s'acheter des matelas dorment sur des matelas très usés, souvent en lambeau.

A l'ITAB Gihanga, sur l'effectif total de 435 élèves qui logent à l'internat, seulement 50 matelas sont disponibles. L'école exprime un besoin urgent de 385 matelas. L'ETM St Jean Bosco de Gihanga dispose de son côté de seulement 166 matelas sur un effectif total de 205 élèves internes. Au Lycée Bukinga, il y a un besoin de 474 matelas car seulement 77 sont disponibles sur un effectif de 551 élèves internes.

Le Directeur Provincial de l'Enseignement (DPE) de Bubanza exprime un manque de 600 enseignants dont 480 dans les ECOFO et 120 dans le post-fondamental. Or, dans les plans du ministère, seulement 1000 enseignants vont être recrutés au niveau national pour être répartis dans toutes les provinces. Le DPE se réjouit de l'ordonnance ministérielle qui supprime les classes ne dépassant pas 25 élèves dans les ECOFO et 20 élèves dans les post-fondamental. La mesure a permis d'augmenter un peu le nombre d'enseignants et diminuer le nombre de bénévoles. Un total de 83 enseignants a été récupéré suite à l'ordonnance. Cette province scolaire exprime aussi un besoin de 29.552 bancs pupitres.

En province Ngozi, pour palier aux défis d'insuffisance des enseignants, le ministère de l'éducation et de la recherche scientifique accorde une faveur aux directeurs des écoles d'engager des enseignants bénévoles. Ainsi, ces directeurs tiennent des réunions avec les parents des élèves et le comité de gestion de l'école (CGE) pour se convenir sur les modalités de prise en charge de ces enseignants, en fixant notamment les niveaux de contributions financières de chaque parent. A titre d'exemple, à l'école fondamentale Kabuye, un seul enseignant est affecté à une classe de deuxième année qui compte un effectif de 137 élèves. A l'école fondamentale Mukoni, en classe de première année, deux salles de classes comptent 100 élèves chacune, et chaque classe est occupée par un seul enseignant.

En province Makamba, le kit scolaire distribué par l'UNICEF en commune Nyanza-Lac a été subtilisé par le Directeur Communal de l'Education connu sous le prénom d'Ildéphonse. Selon une source sur place, 6 cartons de cahiers ont été détournés le soir du 19 septembre 2022 vers 18

heures. Ainsi, le nombre de cahiers qui étaient destinés à chaque apprenant a sensiblement diminué lors de la distribution faite le lendemain 20 septembre 2022.

En province Rumonge, une situation inédite de hausse de prix du ticket de transport a été observée la veille de la rentrée scolaire 2022-2023. Ainsi, en date du 11 septembre 2022, les élèves internes et ceux qui étudient loin de leurs familles ont commencé à se rendre à l'école.

Au moment où le nombre de voyageurs avait augmenté ce jour-là sur les arrêts-bus, les bus de transport avaient tari. Pour se rendre à Bujumbura, le ticket de transport était passé de 8000 FBu à 15000FBu. La pénurie de l'essence était à l'origine de la hausse des prix de transport. Il Ainsi, des enfants ont eu de grandes difficultés pour arriver à l'école.

En province Rutana, des enseignants et membres du personnel scolaire ne savent pas sur quel pied danser suite à l'ordonnance ministérielle qui supprime des classes de l'école fondamentale n'atteignant pas l'effectif de 25 et 20 au post- fondamental. Le favoritisme et la corruption ont été les critères essentiels pris en compte par la Direction Provincial de l'Enseignement pour la réaffectation des enseignants.

Des enseignants ont été réaffectés, selon qu'ils militent ou pas au parti CNDD-FDD. D'autres ont donné de l'argent pour mériter la faveur.

Dans cette même province, les effectifs des enfants dans les classes sont préoccupants. Pour plus de précisions, à l'ECOFO Kibinzi en commune scolaire de Rutana, la classe de 5^{ème} année compte à elle seule 96 élèves. Selon une enseignante à cet établissement, il y a des classes qui ont plus de 100 élèves, la raison étant l'ouverture de la 7^{ème} année et l'affluence des élèves vers cette école.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Burundi vit deux mondes diamétralement opposés. Il y a le monde des discours politiques du Président Evariste Ndayishimiye qui tendent à l'apaisement et à l'assurance, et un autre qui montre la dure vie réelle que vivent beaucoup de citoyens. Certaines actions montrent effectivement que le régime cherche à combattre l'impunité des crimes économiques notamment le limogeage des administrateurs communaux accusés de détournements de fonds, mais des dossiers brûlants restent intouchables.

Sur le terrain, l'on assiste à des situations d'oppression politique et d'injustices qui affectent gravement des populations entières. Il s'agit par exemple des cas d'expropriations illégales ou de spoliations foncières, des rançonnements financiers, des séquestrations et persécutions économiques qui nuisent gravement à la vie de la population. Le dossier Kira Hospital en est un exemple patent.

Les ténors du pouvoir CNDD-FDD pensent que le pays compte plus d'ennemis que de soutiens. Cette paranoïa politique les empêche ainsi de penser positivement pour l'intérêt général et les pousse à agir en oppresseurs qu'en serviteurs du peuple.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- De mettre fin aux persécutions des investisseurs économiques privés et libérer sans conditions le Directeur de l'hôpital Kira ;
- De mettre un terme aux expropriations illégales ou spoliations foncières et laisser les communautés jouir de leurs biens économiques et foncières ;
- De sanctionner sévèrement les spéculations et rançonnements financiers, ainsi que les malversations économiques dont sont coupables des représentants des pouvoirs publics ;
- De s'abstenir de prendre des mesures qui empêchent le citoyen à exercer librement l'activité économique de son choix ;
- De prendre des mesures adéquates pour combattre le phénomène de mortalité maternelle et infantile qui prend une allure inquiétante dans le pays ;
- De mettre le secteur éducatif en priorité des priorités politiques pour assurer un avenir meilleur de la société burundaise.